

Règlement d'artillerie de côte

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte : titre II, matériels G de gros calibre (matériels de 240 mm modèles 1901 et 1903 exceptés). Rédaction approuvée par le Ministre de la guerre le 11 mars 1913 .
Deuxième partie, Description et règles d'entretien du matériel

Auteur(s) : France Ministère de la guerre

Adresse bibliographique : Paris : Imp. nationale, 1913

Description matérielle : 1 vol. (186 p.) ; 19 cm

Sujet - Nom commun : Artillerie